

WEBINAIRE

JEUDI 01 OCTOBRE 2020

RENOVATION ENERGETIQUE

UN ENJEU POUR LE PUBLIC EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ

ADIL



LES AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Marie-Claude LOUIS
Conseiller-Juriste

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de la Guadeloupe

WEBINAIRE JEUDI 01 OCTOBRE 2020

**RENOVATION
ENERGETIQUE**

UN ENJEU POUR LE PUBLIC EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ



PRÉSENTATION DE L'ADIL

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de la Guadeloupe

WEBINAIRE JEUDI 01 OCTOBRE 2020

**RENOVATION
ENERGETIQUE**

UN ENJEU POUR LE PUBLIC EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ADIL DE LA GUADELOUPE

- ↪ Agréée dans le cadre de l'article L366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation qui définit ses missions.
- ↪ Membre d'un réseau de 84 ADIL présentes dans toute la France (dont 4 dans les DOM) doté de plus de 7 00 collaborateurs.
- ↪ Offre **gratuitement** au public un conseil complet neutre, objectif et personnalisé sur toutes les questions relatives au logement et à l'urbanisme - 888 000 consultations dispensées en 2019.
- ↪ Fonctionne grâce aux contributions financières de ses partenaires adhérents.
- ↪ Permet à l'utilisateur de mieux connaître ses droits et obligations, mais surtout les solutions adaptées à son cas particulier.

Relais des politiques publiques.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ADIL DE LA GUADELOUPE

↪ Association loi 1901 mise en place en 1994 par le Conseil départemental, l'Etat, la CAF, rejoints par les bailleurs sociaux et Action Logement.

Plus de 90 000 consultations dispensées depuis sa création sur les grands thèmes suivants :

↪ **La location** : bail, congé, loyers et charges, état des lieux, etc...

↪ **Les relations avec les professionnels** : agent immobilier, notaire, constructeur, architecte...

↪ **Les assurances** liées à l'emprunt, à la construction, à l'habitation

↪ **La réglementation sur la qualité de l'habitat** : décence , insalubrité, termites...

↪ **La copropriété** : assemblée générale, travaux, charges syndic...

↪ **L'accession à la propriété** : financements, étude des contrats avant signature, fiscalité et frais annexes...

WEBINAIRE JEUDI 01 OCTOBRE 2020

**RENOVATION
ENERGETIQUE**

UN ENJEU POUR LE PUBLIC EN SITUATION
DE PRECARITE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ADIL DE LA GUADELOUPE

Lieux et horaires des permanences

**Petit-Canal : 2^{ème} mardi de chaque mois
de 8h00 à 12h30**

**Morne à l'Eau : 2^{ème} jeudi de chaque mois
de 8h00 à 12h30 et de 14h30 à 16h30**

**Saint-Claude :
1^{er} lundi de chaque mois de
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Inscription : 0590 80 87 29**

**Nous assurons une permanence téléphonique au siège de l'ADIL
Du lundi au vendredi de 7h30 à 9h00
0590 89.43.63**



VOUS CHERCHEZ À CONSTRUIRE, ACHETER, VENDRE, LOUER, FAIRE DES TRAVAUX : L'ADIL VOUS PROPOSE UN CONSEIL COMPLET SUR LE LOGEMENT...



Les financements
prêts et aides dont vous pouvez bénéficier, plan de financement le mieux adapté à votre situation personnelle...

Des juristes spécialistes du logement, vous établissent un diagnostic financier « sur mesure ».

Un plan de financement bien étudié avec votre ADIL, est un gage de sécurité.



Les contrats
contrat de vente, contrat de construction, contrat d'entreprise, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat de prêt...



Les relations avec les professionnels
agent immobilier, notaire, syndic, architecte, constructeur, maître d'œuvre, établissement de crédit...



Les assurances
liées à l'emprunt, à la construction ou à l'habitation.
Les garanties
hypothèque, caution...



La fiscalité
TVA, Impôts locaux, droits de mutation, investissement locatif, avantages fiscaux...



La copropriété
assemblée générale, travaux, charges, règles de majorité, conseil syndical...



La location
bail, loyer et charges, état des lieux, réparations locatives, démarches pour trouver un logement social, un garant ou le financement d'un dépôt de garantie...



La réglementation sur la qualité de l'habitat : décence, insalubrité, amiante, plomb, termites... et sur la **performance énergétique** : les prêts et aides pour maîtriser l'énergie...



Les offres de logements et terrains disponibles, à la vente ou à la location, dans certaines ADIL.

L'ADIL vous guide dans vos projets, mais elle n'agit pas à votre place. Son rôle exclusif est de vous informer et de vous conseiller.

VOTRE ADIL (CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT) FAIT PARTIE D'UN RÉSEAU NATIONAL ; ELLE EST AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE CHARGÉ DU LOGEMENT APRÈS AVIS DE L'ANIL.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE RÉSEAU DES ADIL

Tél : 08 20 16 75 00
0,12 € le minute au 1.10.2012.

Internet : www.anil.org

L'ADIL met à votre disposition plusieurs Centres d'Information sur l'Habitat ou permanences dans le département

AVANT DE VOUS ENGAGER CONSULTEZ VOTRE ADIL : VOUS Y TROUVEREZ GRATUITEMENT DES CONSEILS NEUTRES, OBJECTIFS ET DE QUALITÉ

WEBINAIRE JEUDI 01 OCTOBRE 2020

RENOVATION ÉNERGETIQUE

UN ENJEU POUR LE PUBLIC EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

971

Guadeloupe
c.a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ADIL DE LA GUADELOUPE

Activité de l'ADIL en 2019

4 439 consultations délivrées :

58 % des consultations traitent des rapports locatifs

27 % des consultations de l'accession à la propriété

4 % des consultations de l'amélioration de l'habitat

4 % des consultations de la fiscalité

4 % des consultations de l'urbanisme et du voisinage



LES AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

WEBINAIRE JEUDI 01 OCTOBRE 2020

**RENOVATION
ENERGETIQUE**

UN ENJEU POUR LE PUBLIC EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ

LES AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les conditions générales communes aux financeurs

- Conditions de propriété :

Le demandeur doit fournir des justificatifs concernant la propriété du logement (relevé de propriété, autorisation du propriétaire ou des héritiers, justificatif de paiement de la taxe foncière ...).



LES AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les conditions générales communes aux financeurs

- Conditions de ressources 2020 (le revenu fiscal de référence) :

CATEGORIE	COMPOSITION	REVENUS ANNUELS
1	1 pers seule	14 087 €
2	1 couple sauf jeune ménage	18 812 €
3	1 pers seule +1 enfant à charge 1 couple + 1 enfant à charge 1 jeune ménage (-55 ans)	22 623 €
4	1 pers seule +2 enfants à charge 1 couple + 2 enfants à charge	27 312 €
5	1 pers seule +3 enfants à charge 1 couple + 3 enfants à charge	32 129 €
6	1 pers seule +4 enfants à charge 1 couple + 4 enfants à charge	33 210 €

LES AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les conditions générales communes aux financeurs

- **Conditions liées au logement :**
 - L'aide est destinée aux propriétaires occupants ou ayants droits du logement.
 - Le logement doit être achevé depuis au moins 10 ans.



LES AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les conditions générales communes aux financeurs

- Nature des travaux subventionnables :

- Renforcement du gros œuvre, des menuiseries intérieures et extérieures
 - Réfection de la toiture
 - Reprise ou création de sanitaires-raccordements-branchements aux réseaux - assainissement individuel
 - Création ou mise en sécurité de l'installation électrique
 - Travaux d'accessibilité et d'adaptation au handicap
 - Fourniture et pose de revêtement de sol dans la cuisine et salle d'eau
- Travaux de ravalement de façade, d'étanchéité et de peinture



LES AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les conditions générales aux financeurs

- **Montant des subventions :**

- **Conseil Régional** : plafond de 20 000 €
- **Conseil Départemental** : plafond de 10 000 €
- **Etat** : plafond de 70 % du montant des travaux dans la limite de 16 800 € (présentation du dossier : recours obligatoire à un opérateur agréé par la commission des financeurs).



LES AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

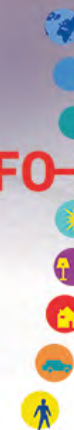
Merci de votre attention...

ADIL Guadeloupe
501 résidence Loïc Petit
Rue Ho Chi Minh - Bergevin
97110 POINTE-A-PITRE

☎ : 0590 89 43 63 / Mail : adil.971@wanadoo.fr
Site internet : www.adil971.org

Aides locales à l'amélioration de l'habitat :
<https://www.adil971.org/amelioration-de-lhabitat/financer-lamelioration-de-son-logement/>





AIDES DISPONIBLES

WEBINAIRE JEUDI 01 OCTOBRE 2020

RENOVATION ENERGETIQUE

UN ENJEU POUR LE PUBLIC EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ

Ma Prime Rénov'


**MINISTÈRE
CHARGÉ
DU LOGEMENT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EN COHÉRENCE AVEC L'ACTION ENGAGÉE DEPUIS 2017



- ✓ **Simplification du paysage des aides** : transformation du CITE en MaPrimeRénov' ; simplification de l'Eco-PTZ ;
- ✓ **Amélioration du parcours usager** : marque FAIRE et www.faire.gouv.fr ; refonte et opposabilité du DPE ;
- ✓ **Renforcement de l'accompagnement des ménages** : mise en place du programme « service d'accompagnement pour la rénovation énergétique » (SARE) ;

- ✓ **Obligation pour les bâtiments tertiaire (« décret tertiaire »)**
- ✓ **Soutien aux collectivités qui rénovent leurs bâtiments** (Subventions de la DSIL, prêt de la Banque des Territoires, programme ACTEE d'accompagnement du parcours des collectivités)

- ✓ **Lutte contre la fraude** : contrôles renforcés ; interdiction du démarchage téléphonique ;
- ✓ **Montée en compétence de la filière** : consolidation du label RGE ;
- ✓ **Mobilisation et animation de la filière**

- ✓ **Traduction des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC)**

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

WEBINAIRE JEUDI 01 OCTOBRE 2020

**RENOVATION
ENERGETIQUE**

UN ENJEU POUR LE PUBLIC EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ

971
Guadeloupe
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement





**MINISTÈRE
CHARGÉ
DU LOGEMENT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dates clefs de MaPrimeRénov' :

- 2 janvier 2020 : lancement de la plateforme MaPrimeRénov.gouv.fr
- 8 avril 2020 : début de l'instruction des dossiers
- Juin 2020 : ouverture de la fonctionnalité mandataire
- Juillet 2020 : versement des premières primes

Bilan au 01/09/2020 :

- ✓ 1,5 million de visites sur la plateforme ;
- ✓ 125 000 comptes créés ;
- ✓ 89 124 demandes déposées dont 83 613 instruites et 61 582 déjà accordées.



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète



Ce qui change avec France Relance au 01/01/2021 :

- ✓ Ouverture à l'ensemble des propriétaires qui occupent leur logement ;
- ✓ Ouverture à l'ensemble des copropriétés ;
- ✓ Ouverture aux propriétaires bailleurs ;
- ✓ Bonus « sortie de passoire »
- ✓ Encouragement des rénovations plus ambitieuses et globales ;
- ✓ Accompagnement des ménages (création d'un forfait AMO)

Deux engagements :

- les conditions et montants exacts seront précisés par le Gouvernement d'ici le 01/10/2020 ;
- les travaux engagés pour des devis signés après le 01/10/2020 seront éligibles aux nouveaux barèmes.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

WEBINAIRE JEUDI 01 OCTOBRE 2020

**RENOVATION
ENERGETIQUE**

UN ENJEU POUR LE PUBLIC EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ

971
Guadeloupe
c.a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



MaPrimeRénov : plafonds de ressources autres régions

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes	Ménages aux ressources modestes
1	14 879 €	19 074 €
2	21 760 €	27 896 €
3	26 170 €	33 547 €
4	30 572 €	39 192 €
5	34 993 €	44 860 €
par personne supplémentaire	+4 412 €	+5 651 €

Les ménages dont les ressources dépassent les plafonds indiqués dans les tableaux ci-dessus et de ce fait non éligibles à ma PrimeRénov pourront bénéficier, sous certaines conditions, d'un **CITE transitoire** jusqu'au **31 décembre 2020**.



WEBINAIRE JEUDI 01 OCTOBRE 2020

**RENOVATION
ENERGETIQUE**
UN ENJEU POUR LE PUBLIC EN SITUATION
DE PRECARITE

971
Guadeloupe
ca.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

INFO → **ÉNERGIE**
en GUADELOUPE

Le chèque-énergie

www.chequeenergie.gouv.fr

Utilisation du chèque-énergie/ Droits:

1. Dépenses liées à la facture d'énergie directement au fournisseur d'énergie (EDF)
2. Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique du logement

Liste sur renovation-info-service.gouv.fr

3. Protections pour d'éventuelles coupures





PRIME ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Chauffe-eau solaire

GUADELOUPE



Pour la promotion du chauffe-eau solaire dans le **résidentiel** et le **tertiaire** sur le territoire de la Guadeloupe, à compter du 1er janvier 2020

Ancienneté du bâtiment	Capacité du chauffe-eau solaire	Prime économies d'énergie
Existant	≤ 300 litres	500€
Neuf	≤ 300 litres	450€

Prime économies d'énergie chauffe-eau solaire "précarité - modeste"

Ancienneté du bâtiment	Capacité du chauffe-eau solaire	Prime économies d'énergie précarité-modeste
Existant uniquement	≤ 300 litres	700€

Prime économies d'énergie chauffe-eau solaire en logements collectifs

Bâtiments résidentiels (existants et neufs)	200 € x nombre de logements du projet collectif
---	---



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos partenaires Agir Plus d'EDF dont vous trouverez la liste sur le site edf.gp



Programme en faveur de la Maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le comité MDE de Guadeloupe (DEAL, Région Guadeloupe, ADEME, EDF) et financé par l'Etat.

WEBINAIRE JEUDI 01 OCTOBRE 2020

RENOVATION ÉNERGETIQUE

UN ENJEU POUR LE PUBLIC EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

971 Guadeloupe
c.a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement





Pour la promotion de la climatisation A++ et A+++ dans le **résidentiel** et le **tertiaire** sur le territoire de la Guadeloupe à compter du 1er janvier 2020

Climatisation pour le secteur résidentiel

Puissance frigorifique	Remplacement		Tère pose + facture isolation (si logement individuel)
	Classe A++	Classe A+++	Classe A+++
7000 BTU	135€	320€	280€
9000 BTU	150€	450€	350€

Climatisation pour le secteur tertiaire

Puissance frigorifique	Classe A++	Classe A+++
9000 BTU	113€	206€
12000 BTU	151€	275€
18000 BTU	227€	413€
24000 BTU	303€	550€
28000 BTU	353€	642€



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos **partenaires Agir Plus d'EDF** dont vous trouverez la liste sur le site edf.gp



Programme en faveur de la Maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le comité MDE de Guadeloupe (DEAL, Région Guadeloupe, ADEME, EDF) et financé par l'Etat.

WEBINAIRE JEUDI 01 OCTOBRE 2020

RENOVATION ÉNERGETIQUE

UN ENJEU POUR LE PUBLIC EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

971 Guadeloupe
c.a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement





PRIME ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Isolation et Protection solaire

GUADELOUPE



Pour la promotion de l'isolation dans le résidentiel, le tertiaire et l'industrie sur le territoire de la Guadeloupe à compter du 1er janvier 2020

Secteurs / Types	Combles / Toitures	Murs	Réduction des apports solaires par la toiture
Résidentiel / Tertiaire / Industrie	12€ / m ²	8€ / m ²	16€ / m ²

Prime économies d'énergie « précarité-modeste » :

Secteurs / Types	Combles / Toitures	Murs
Résidentiel	16 € / m ²	8 € / m ²



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos partenaires Agir Plus d'EDF dont vous trouverez la liste sur le site edf.gp



Programme en faveur de la Maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le comité MDE de Guadeloupe (DEAL, Région Guadeloupe, ADEME, EDF) et financé par l'Etat.

WEBINAIRE JEUDI 01 OCTOBRE 2020

RENOVATION ÉNERGETIQUE

UN ENJEU POUR LE PUBLIC EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

971 Guadeloupe **c.a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement





DOSSIER

DEMANDE D'AIDE REGIONALE AUX SYSTEMES DE RECUPERATION DES EAUX DE PLUIES (SREP)



Agence de Services
et de Paiement

- Dispositif stockage: 3000 L et 5000 L
- Acquisition et installation réalisées par le même professionnel
- Demande de subvention peut être répétée tous les 10ans
- Subvention calculée avec l'avis d'imposition (barème)

WEBINAIRE JEUDI 01 OCTOBRE 2020

**RENOVATION
ENERGETIQUE**

UN ENJEU POUR LE PUBLIC EN SITUATION
DE PRECARITE

971
Guadeloupe
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Merci pour votre attention

Questions ?

